

AG BAT
Liasse fiscale 2023

Exercice comptable du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(documents 2065 et 2065-Bis)

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
AG BAT - SIREN : 833559289			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
15 RUE MORET 75011 PARIS FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0		Déficit Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%		☐		
	Bénéfice imposable à 15%		14 830		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					☐
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Si oui, indication du logiciel utilisée		
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Viseur conventionné
Examen de conformité fiscale (ECF)			☐	Nom du prestataire ECF	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

						Si déposé néant, cochez la case :		☒		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a				
				payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d				
Montant des autres distributions:										
						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j				
Montant des revenus répartis						Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
							Indemnités forfaitaires		Remboursements	
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus délivrés										

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise AG BAT - SIREN : 833559289										Néant ☐					
Durée de l'exercice en nombre de mois 12										Durée de l'exercice précédent 12					
										Exercice N clos le 31/12/2023					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres									014		016			
	Immobilisations corporelles									028	10 320	030	2 230	8 090	
	Immobilisations financières (1)									040		042			
	TOTAL I (5)									044	10 320	048	2 230	8 090	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050	41 202	052		41 202	
	Stocks marchandises									060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes									064	12 450	066		12 450	
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068		070			
	Créances autres (3)									072		074			
	Valeurs mobilières de placement									080		082			
	Disponibilités									084	14 258	086		14 258	
	Charges constatées d'avance									092	772	094		772	
TOTAL II									096	68 682	098		68 682		
TOTAL GENERAL (I + II)									110	79 002	112	2 230	76 772		
PASSIF												Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel										120		1 000		
	Ecart de réévaluation										124				
	Réserve légale										126				
	Réserves réglementées										130				
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...										131		132		
	Report à nouveau										134		10 000		
	Résultat de l'exercice										136		14 830		
	Subventions d'investissement										137				
	Provisions réglementées										140				
	TOTAL I										142		25 830		
Provisions pour risques et charges										TOTAL II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164				
	Fournisseurs et comptes rattachés										166		38 202		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)										169		172		
	Comptes courants d'associés										173				
Autres dettes										175					
Produits constatés d'avance										174					
TOTAL III										176		50 942			
TOTAL GENERAL (I + II + III)										180		76 772			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184							

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'entreprise AG BAT - SIREN : 833559289										☐							
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2023							
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209				210							
Production vendue biens						215				214							
Production vendue services						217				218							
Production stockée										222							
Production immobilisée										224							
Subventions d'exploitation reçues										226							
Autres produits										230							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		485 254					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234		0					
Variation de stock (marchandises)										236		0					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238		3 212					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240		0					
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier				immobilier		242		352 250					
Impôts, taxes et versements assimilés						(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244		8 754					
Rémunérations du personnel										250		82 459					
Charges sociales										252		20 614					
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255		254		1 000					
Dotations aux provisions										256		0					
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger						259		262							
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles						260									
Total des charges d'exploitation (II)										264		468 289					
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270		16 965					
Produits financiers						(III)				280							
Produits exceptionnels						(IV)				290		10					
Charges financières						(V)				294		2 145					
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)						347		300							
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)						348									
Impôts sur les bénéfices						(VII)				306							
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310		14 830					
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312		14 830		314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316										
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318										
	Provisions non déductibles						322										
	Impôts et taxes non déductibles						324										
	Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330								
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249		251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998										
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999										
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997							
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987				342						
	France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989										
	Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138										
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344										
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993										
	Bassins urbains à dynamiser – BUD		992														
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit						346				350					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655									
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643									
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645									
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647									
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648									
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641									
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990									
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352		14 830		354					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356							
Déficits antérieurs reportables												360					
Résultat fiscal après imputation des déficits										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		14 830		372	

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise AG BAT - SIREN : 833559289										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	1 021	442	9 299	444		446	10 320		
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	1 021	492	9 299	494		496	10 320		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	458	532	1 000	534		536	1 458		
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570	458	572	1 000	574		576	1 458		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise AG BAT - SIREN : 833559289								Néant ☒			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A	NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
Provisions réglementées		Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
	Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur comptes clients	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
							Dotations		Reprises		
Fonds commercial							681		683		
Autres immobilisations incorporelles							700		705		
Terrains							710		715		
Constructions							720		725		
Installations techniques, matériel et outillage							730		735		
Installations générales agencements aménagements divers							740		745		
Matériel de transport							750		755		
Autres immobilisations corporelles							760		765		
TOTAL							770		775		
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT										
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
TOTAL à reporter									780		
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter		
Déficits imputés									983		
Déficits reportables									984		
Déficits de l'exercice									860		
Total des déficits restant à reporter									870		
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381						
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327								
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380						
N° du centre de gestion agréé					388						
Montant de la TVA collectée					374						
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378						
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397						

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : AG BAT - SIREN : 833559289		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	4
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	485 254
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	485 254
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	3 212
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	352 250
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	8 754
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	364 216
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	121 038
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	121 038
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	485 254
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2023	160 31/12/2023
Date de cessation		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | AG BAT - SIREN : 833559289 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MR	Nom de famille	GHILLEBERT ALAN	
Nom d'usage		% de détention	100	Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date	08/04/1983	N° Département	59	Commune ST POL SUR MER Pays FRANCE
Adresse : 15 RUE MONET 75011 PARIS FRANCE				
Titre		Nom de famille		
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° Département		Commune Pays
Adresse :				

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | AG BAT - SIREN : 833559289 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			